



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA CORRÈZE

Standard Direction
05.55.20.69.40
Emploi-Concours - S.P.E.T
05.55.20.69.41

2024-55

ARRÊTÉ portant inscription sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'EDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la CORRÈZE,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°2013-649 du 18 juillet 2013 modifié, fixant les modalités d'organisation du concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,

Vu le décret n°2017-902 du 9 mai 2017 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants,

Vu l'arrêté du Président du Centre de Gestion n°2023-145 en date du 19 juillet 2023, portant ouverture d'un concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'Éducateur Territorial de Jeunes Enfants,

Vu l'arrêté du Président du Centre de Gestion n°2024-04 en date du 8 janvier 2024, portant mise à jour de la liste des personnes appelées à être désignées en qualité de membres des jurys des concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la Corrèze au titre de l'année 2024,

Vu l'arrêté du Président du Centre de Gestion n°2024-05 en date du 11 janvier 2024 portant liste des candidats admis à concourir et fixant la composition du jury du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'EDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS au titre de l'année 2024,

Vu l'arrêté du Président du Centre de Gestion n°2024-19 en date du 24 janvier 2024 portant désignation d'examineurs spécialisés du concours sur titres avec épreuve d'accès au grade d'EDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS au titre de l'année 2024,

Vu le Schéma Régional de Coopération, de Mutualisation et de Spécialisation, approuvé par les Conseils d'Administration des Centres de Gestion de la Région Nouvelle Aquitaine,

Vu le procès-verbal des délibérations du jury d'admission et la liste d'admission établie en date du 15 février 2024,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : La liste d'aptitude d'accès au grade d'EDUCATEUR TERRITORIAL DE JEUNES ENFANTS est mise à jour comme suit, au 1^{er} mars 2024 et comporte 60 noms, classés par ordre alphabétique :

NOM Prénom
AMIOT Elyse
BARRET Carole
BÉNARD Mélanie
BERNARD-SEGUR Stéphanie
BOUSQUET Nathalie Christiane
BRESSANGES Mélanie
CARLOS Solène

NOM Prénom
CARRARA Chloé Marie
CEP Julie
COSTE Laurent Jacques
DE CARLO Estelle
DE CARVALHO Chloé
DE SOUSA Emilie
DELANLSSAYS Léa
DENAT Célia
DINCLAUX Mathilde
DREUIL Magalie
DUBAU Mathilde Juliette Salomé
DUMAS Esther Christelle
EMERIAU Dominique
FABRE Mélanie
FAJEAU Carine
FARGEOT Cécile
FIDALGO Helena
FOSSE Béatrice
FOURNIER Léa
FROGET Karen
GANTHEIL Nathalie
GATEL Perrine
GONNET Charline Céline Aurélie
HABERT Nathalie
ISQUIERDO Matéo
JIMENEZ RODRIGUEZ Anabel
JUNCA Alexandra Huguette Esperance
LAFFITTE Mathilde
LAVAL Delphine
LEBLOND Virginie
LEMAIRE Justine
MANENS Laetitia
MINVIELLE Cécile
MONTEIL Justine
NAUDOT Marine
NEVEU Audrey
OUAFI Sonia
PACOURET Aurore
PASQUIER Malvina
PELLAT Roxane
PEREZ Agathe
PERWEZ Elodie
POTTIEZ Blandine
RIVASSEAU Fanny

NOM Prénom
ROCHE Hélène Justine
RODRIGUES Mélanie
ROUSSEAU Pauline
ROUSSILLON Esméralda Laurence Josephine
THEMINES Tiphanie
THEVENOT Flore
VALENTIN Aurélie
VERHAEGHE Camille
VOISIN Barbara

Accusé de réception en préfecture
019 281027244 20240228 AR_LIST_APT_EJE-AR
Date de télétransmission : 01/03/2024
Date de réception préfecture : 01/03/2024

ARTICLE 2 : Les collectivités territoriales ou établissements publics souhaitant recruter un lauréat de concours, doivent s'assurer, préalablement à son recrutement, qu'il est valablement inscrit sur la liste d'aptitude, en sollicitant, auprès du Centre de Gestion de la CORREZE (Service Emploi-Concours), une attestation individuelle d'inscription sur cette liste d'aptitude.

ARTICLE 3 : La Directrice Générale des Services du Centre de Gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de la CORREZE.

Fait à TULLE, le 28 février 2024
Le Président



Jean-Pierre LASSERRE.

Le Président du Centre de Gestion :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LIMOGES, 2 Cours Bugeaud – 87000 LIMOGES, dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication
- Le Tribunal Administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet : www.telerecours.fr.

Transmis le :